

## Communiqué du Bureau du Commissaire Electoral

### Enregistrement des Electeurs, 2026

1. L'enregistrement des électeurs, à Maurice, Agalega, et Rodrigues se fera du 16 au 30 mai 2026.
2. Tout électeur qui a changé d'adresse, ou toute personne ayant eu 18 ans ou qui aura 18 ans au plus tard le 15 août 2026 devra se faire inscrire afin de pouvoir voter aux élections.
3. Pour savoir si votre nom figure sur la "liste provisoire des électeurs", vous pouvez
  - i. consulter la liste dans les centres d'enregistrements qui seront ouverts entre 16 heures et 17.30 heures pendant les jours de semaine et entre 9 heures et 13 heures les samedis.
  - ii. appeler au numéro 800 2010 ou vous rendre au bureau du commissaire électoral entre 9 heures et 17.30 heures pendant les jours de semaine et entre 9 heures et 13 heures les samedis, ou
  - iii. aussi visiter le site internet du bureau <https://electoral.govmu.org> et utiliser le moteur de recherche disponible sur la page d'accueil en insérant votre numéro de carte d'identité nationale.
  - iv. aussi vérifier par le service SMS en envoyant **elec**<espace>votre **numéro de carte d'identité nationale** au **789** et un message vous sera communiquer.

Le Bureau du Commissaire Electoral vous remercie pour votre collaboration.

14 mai 2026

Bureau du Commissaire Electoral  
Port Louis

## Communiqué du Bureau du Commissaire Electoral

### Enregistrement des Electeurs, 2026

Il est porté à l'attention de toute personne qualifiée à être enregistré comme électeur qu'elle peut visiter le site internet du bureau du Commissaire Electoral <https://electoral.govmu.org> et utiliser le moteur de recherche disponible sur la page d'accueil en insérant **son numéro de carte d'identité nationale** pour vérifier si son nom figure sur le registre électoral.

Si le nom de la personne n'y figure pas, elle est priée d'appeler le 800 2010 afin de connaître les procédures à suivre pour éventuellement se faire enregistrer.

14 mai 2026

Bureau du Commissaire Electoral  
Port Louis